

Le diplôme

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen du **CAP AEPE** à l'issue d'une période de formation comprise entre 6 mois et 2 ans.

Les objectifs de la formation

CAP AEPE (Accompagnant éducatif petite enfance)

Cette formation a pour objectif de former de futurs professionnels qualifiés, compétents pour l'accueil et la garde des jeunes enfants.

Perspectives professionnelles et secteurs d'activité

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance peut exercer sa profession soit :

- En milieu familial à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou en crèche familiale) au domicile des parents comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile)

- En structures collectives :
 - En école maternelle (ATSEM) ;
 - En crèche collective, en halte-garderie périscolaire ;
 - En centre de loisirs sans hébergement ;
 - En centre de vacances collectif d'enfant ;
 - En tout établissement d'accueil de jeunes enfants.

Secteurs d'activité

- Auxiliaire ou agent de crèche.
- Agent spécialisé
- Aide Auxiliaire de Puériculture.
- Aide-Educateur(trice)
- Agent d'Animation.
- Animateur(trice) Petite Enfance.

Déroulement de la formation

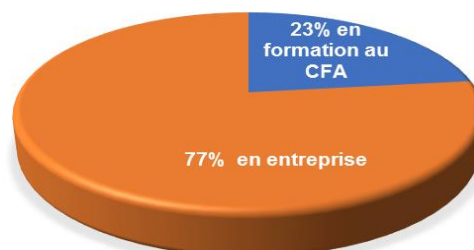
Un test de positionnement est mis en œuvre en Français et Mathématiques avant le début de la formation.

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

Rythme d'alternance : 40 semaines en entreprise / 12 semaines en formation au CFA

Pourcentage de présence en entreprise et en formation :

RÉPARTITION EN %



Candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV ou V : 1 an (dont 12 semaines par an au CFA)

Autres cas : nous consulter.

Le candidat peut être dispensé de certaines matières en fonction des notes déjà obtenues à des examens de niveau équivalent ou supérieur.

Conditions légales

- Jeune de 15 à 29 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires
- Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur

Modalités d'inscription au CFA

- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA

Pré-requis

- Pour les moins de 16 ans : sortie de 3ème de collège
- Pour les plus de 16 ans : aucun pré-requis

Programme de la formation

Enseignement général :

RNCP28048BC04 UG1 Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

RNCP28048BC05 UG2 Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

RNCP28048BC06 UG3 Éducation physique et sportive

Enseignement professionnel :

RNCP28048BC01 UP1 Accompagner le développement du jeune enfant

RNCP28048BC02 UP2 Exerger son activité en accueil collectif

RNCP28048BC03 UP3 Exerger son activité en accueil individuel

Mixité des parcours : une formation peut-être débutée au CFA et poursuivie au Lycée et vice versa, débutée au Lycée et poursuivie au CFA.

Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- Le Bac Pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)

***Cette formation** est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).*

***Pour les candidats** présentant un trouble de l'apprentissage ou un handicap, contacter le référent handicap du CFA*

Tél : 02 38 98 49 83